

Collecte des déchets par les communes

- Synthèse de la statistique 2010 et évolution 1994 à 2010 -

Depuis 1994, les communes vaudoises communiquent les quantités de déchets qu'elles collectent, qu'il s'agisse de déchets destinés à l'incinération (ordures ménagères et objets encombrants), de déchets collectés séparément pour être recyclés (compostables, papiers-cartons, verre et métaux) ou, de manière plus récente, de déchets particuliers comme les huiles et le bois.

Ce recensement est prévu à l'article 12 de la loi vaudoise sur la gestion des déchets, qui prévoit également que les données obtenues sont publiques. Dans plusieurs régions du canton, ce sont les organismes constitués par les communes pour coordonner la gestion des déchets de leur périmètre qui se chargent de la collecte des informations. Celles-ci sont ensuite regroupées et vérifiées par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS).

Ces informations permettent d'observer l'évolution de la production des déchets dans le canton, de manière à préciser les besoins et à adapter en conséquence la politique cantonale en la matière.

Les principaux résultats de l'enquête 2010 apparaissent sur le tableau ci-dessous, en comparaison avec 2009 :

		2009	2010	Δ (%)	2009	2010	Δ (%)
Population VD		697'802	708'177	+ 1.5 %			
Déchets collectés par les communes		Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
		2009	2010	Δ (%)	2008	2009	Δ (%)
Déchets incinérables	Ordures ménagères	168'747	171'681	+ 1.7 %	242	242	=
	Encombrants	22'048	19'915	- 9.7 %	32	28	- 12.5 %
	Total Incinérables	190'795	191'596	+ 0.4%	274	270	- 1.5 %
Collectes séparées	Déchets compostables	56'665	56'911	+ 0.4 %	81	80	- 1.2 %
	Papier-carton	50'418	51'783	+ 2.7 %	72	73	+ 1.4 %
	Verre	31'083	31'134	+ 0.2 %	44	44	=
	Métaux	8'284	7'753	- 6.4 %	12	11	- 8.3 %
	Total Collectes séparées	146'450	147'581	+ 0.8 %	209	208	- 0.5 %
TO TAL		337'245	339'177	+ 0.6 %	483	478	- 1 %
<i>Taux de collecte séparée (%)</i>		<i>43.4</i>	<i>43.5</i>	<i>+ 0.2 %</i>			

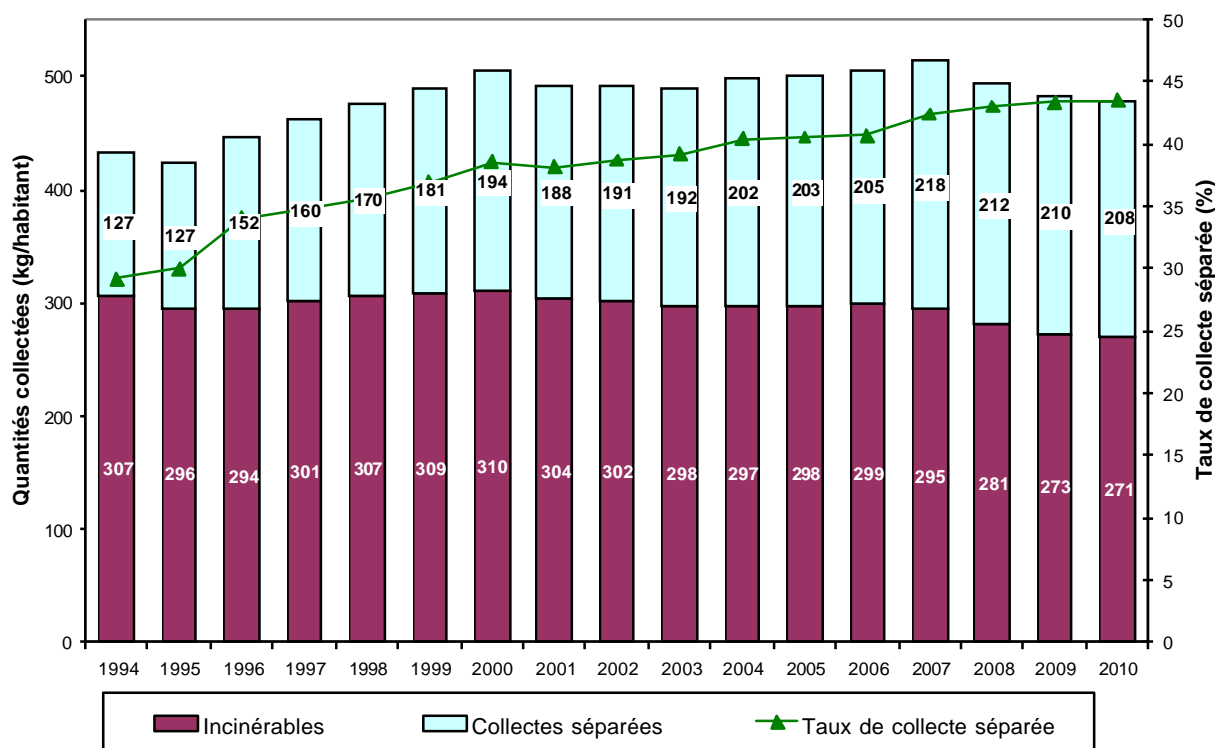
La quantité totale de déchets incinérables augmente à nouveau légèrement (+ 801 tonnes) après deux années consécutives de baisse. La diminution constatée pour les objets encombrants provient de la nouvelle organisation de la Ville de Lausanne, qui collecte désormais les encombrants incinérables avec les ordures ménagères.

Les tonnages récoltés par collecte séparée pour être recyclés se caractérisent par une augmentation du papier-carton et une assez nette diminution des métaux. Les Vaudois ont trié en moyenne 208 kg de déchets en vue de leur recyclage.

La quantité totale de déchets collectés par habitant correspond à 478 kg (- 5 kg par rapport à 2009).

Cette évolution peut refléter l'évolution de la situation économique, avec la reprise constatée en 2010. Comme autres facteurs, il convient de mentionner le perfectionnement du dispositif de collecte séparée des déchets recyclables et l'augmentation du nombre de communes ayant introduit un système de taxation directement proportionnel à la quantité de déchets. Ces hypothèses resteront à vérifier au cours des prochains exercices.

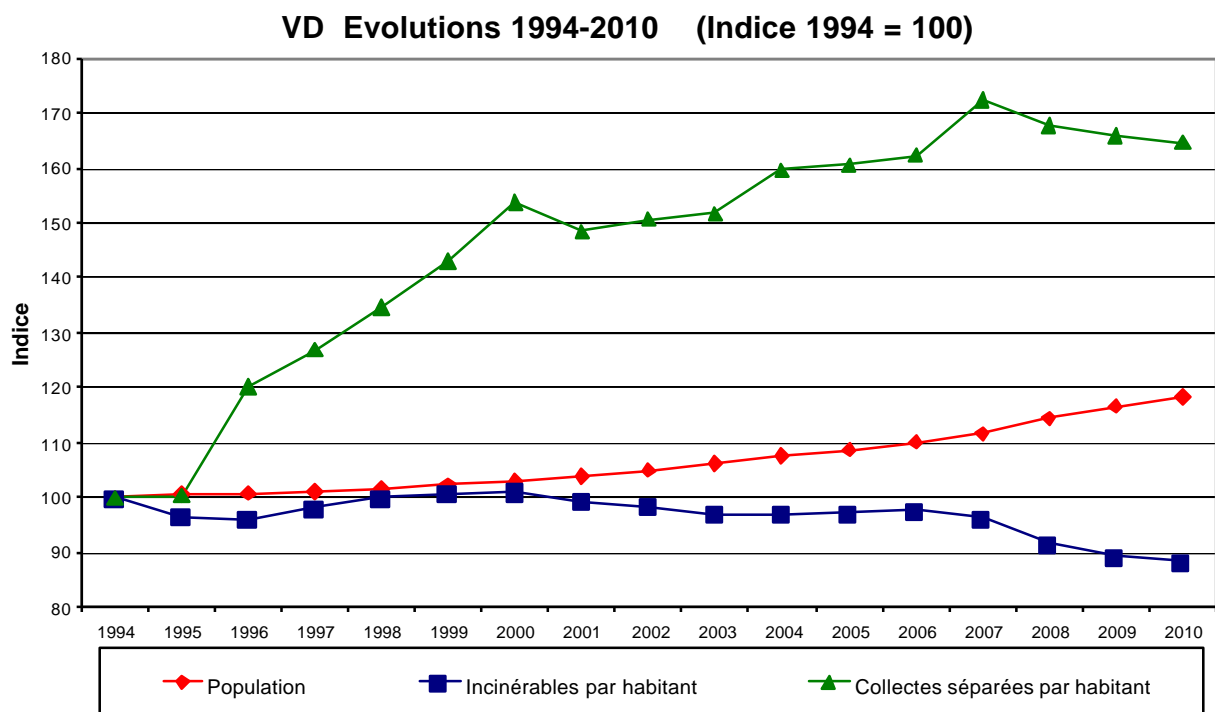
L'évolution des quantités collectées par habitant et du taux de collecte séparée depuis 1994 apparaît sur ce graphique :



Le taux de collecte séparée progresse légèrement mais s'est stabilisé depuis 3 ans entre 43 et 44 %. Si l'on tient compte des apports directs des entreprises aux installations de recyclage, il se situe actuellement aux alentours de 52 % et correspond à la moyenne suisse.

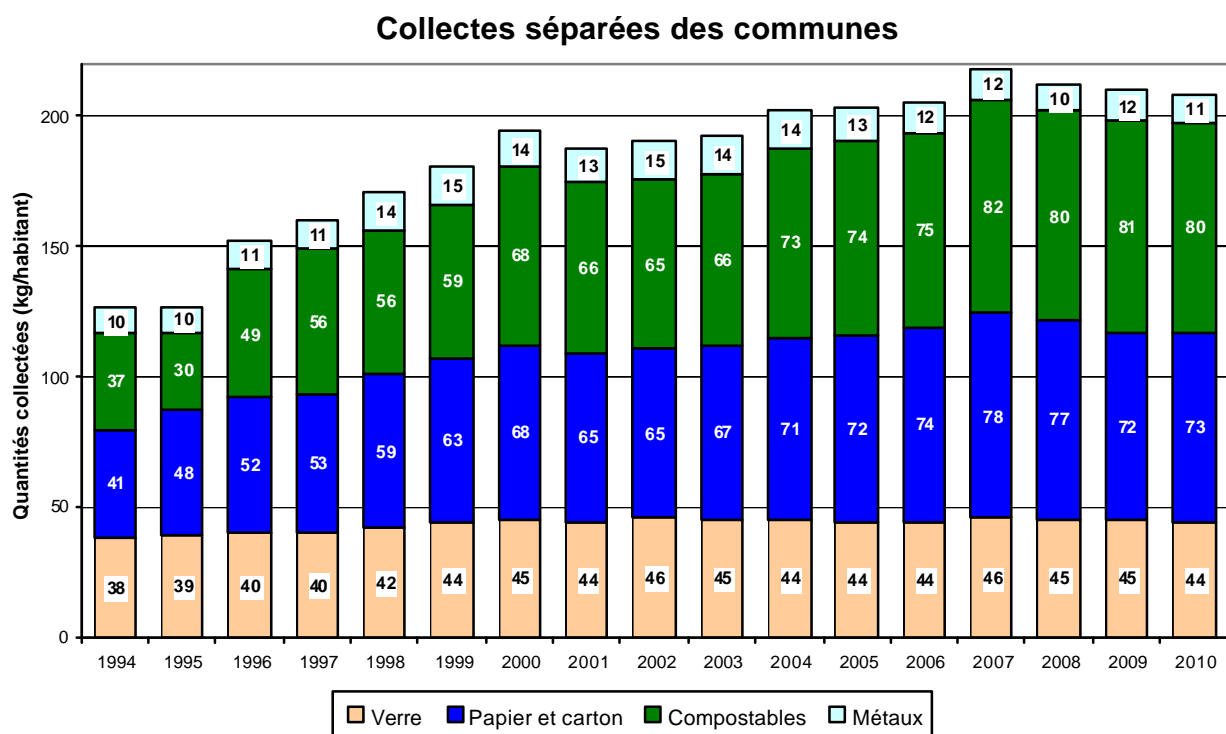
Les incinérables par habitant diminuent depuis 2000 et ont atteint en 2010 leur niveau le plus bas pour toute la période considérée. Les déchets collectés en vue d'une valorisation particulière ont augmenté de près de 70 % durant cette période. Le ratio par habitant est resté stable par rapport à l'an dernier.

Ces tendances sont confirmées par le graphique suivant, qui compare l'évolution de la population avec celle des productions spécifiques de déchets incinérables et de déchets collectés séparément.

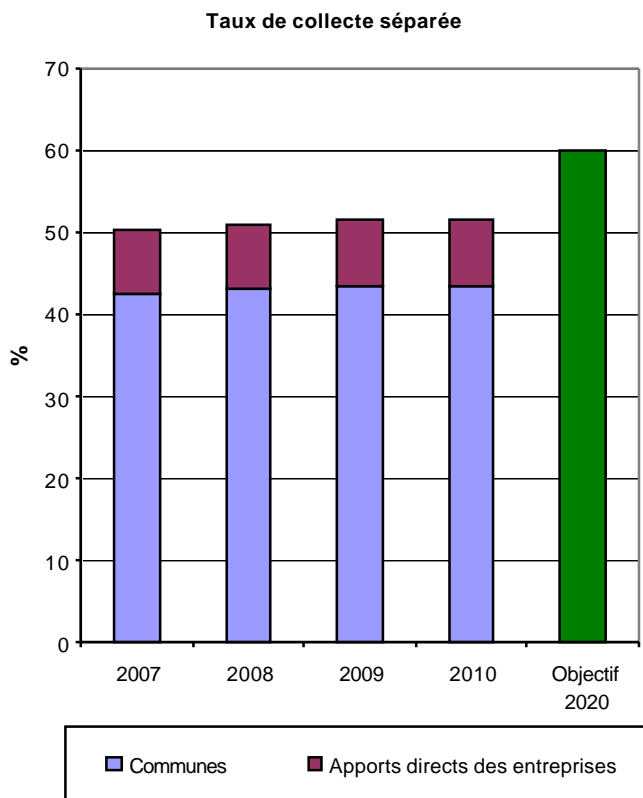
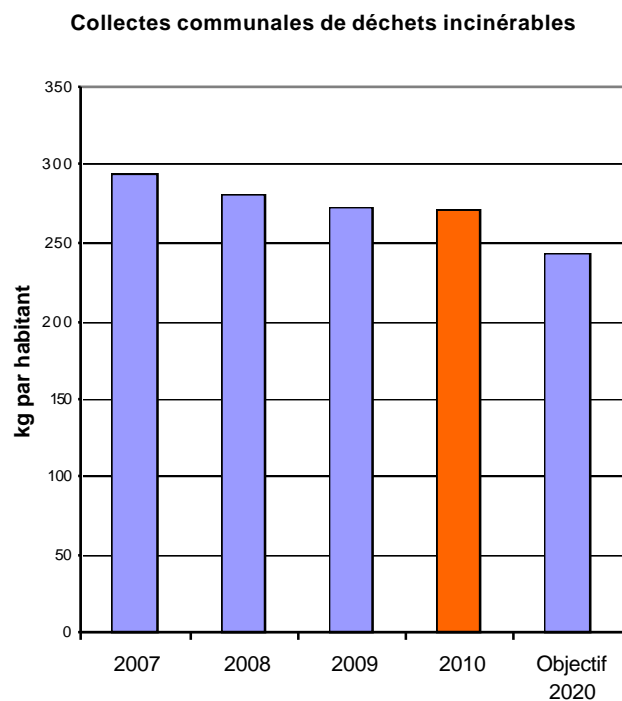


La production spécifique de déchets issus des collectes séparées augmente de manière nettement plus marquée que la population, alors que celle de déchets incinérables diminue depuis l'année 2000.

En ce qui concerne les déchets recyclables collectés par les communes, la figure ci-dessous met en évidence une hausse importante des quantités par habitant pour les déchets compostables et le papier et, alors que l'évolution de celles de verre et de métaux est moins marquée.



Les objectifs fixés pour l'horizon 2020 par le plan cantonal de gestion des déchets de 2004 sont une production de 243 kg de déchets incinérables par habitant et par an (2010 : 271 kg), ainsi qu'un taux de collecte séparée de 60% (2010 : 43.5 % pour les collectes communales, près de 52 % si l'on tient compte des apports directs des entreprises aux installations de recyclage).



Lausanne, le 28 juillet 2011

Etienne Ruegg, Ingénieur
 Division Sols, carrières et déchets
 Service des eaux, sols et assainissement